

Louisette Raynaud
Elise Raynaud
Pierrette Raynaud
Thomas Raynaud
courriel : lilian.raynaud63@orange.fr

à

Communauté de Communes
Plaine Limagne
Enquête publique

Objet : demande d'intégration d'un terrain en zone constructible

M. le Président de la commission d'enquête,
M. le Président de la Communauté de communes Plaine Limagne,

Nous possédons un terrain d'environ 3300 m² à Vendègre, commune de Luzillat, ZR 85, issu de la succession de nos parents. Désirant le vendre, nous avons été informés qu'il est prévu qu'il soit déclaré comme agricole dans le nouveau PLUi-H.

Cela nous surprend car ce terrain se situe entre des constructions : celles des ZR 216, 217 d'une part et ZR 220 d'autre part. De plus, la route des Maréchaux est bordée de constructions, les réseaux sont à proximité et Vendègre fait partie des « hameaux à densifier » (PLUi-H 3.2.10).

Comme ce terrain est en longueur et en pente, c'est le bas du terrain, au sud-ouest, qui nous semble parfaitement s'inscrire dans l'implantation actuelle des constructions (voir documents joints).

C'est pourquoi nous demandons que la zone Ug soit prolongée sur le bas de notre terrain et qu'ainsi une surface de seulement 800 m² du bas de ce terrain soit déclarée constructible, préservant ainsi le caractère agricole du haut du terrain. Cette surface peut être réduite si besoin.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre requête et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer nos respectueuses salutations.

Louisette Raynaud, pour les indivisaires

